



**MAIL BIDS TO
ENVOYER LES SOUMISSIONS À**

Contracting Officer Solinda Phan
Agente d'approvisionnement | Supply Officer
Division de la voie de communication protégée
| Secure Channel Division
Services partagés Canada | Shared Services
Canada
Portage III, 12C1-64
11, rue Laurier | 11 Laurier Street
Gatineau (Québec) K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'invitation
demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**THIS DOCUMENT CONTAINS A
SECURITY REQUIREMENT / CE
DOCUMENT CONTIENT DES
EXIGENCES RELATIVES À LA
SÉCURITÉ**

Issuing Office – Bureau de distribution
SSC | SPC
Procurement and Vendors Relationships |
Achats et relations avec les fournisseurs
XK Division | Division XK
11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III, bureau 12C1
Gatineau (Québec)
K1A 0S5

Sujet – Title Strategic Advisory Services – Sourcing and Benchmarking Service-conseils stratégiques – Approvisionnement et analyses comparatives	
Soumission No. – N° de l'invitation 10031544/A	No de la modification – 008
Client Reference No. – N° de référence du client 13-1620	Date le 8 octobre 2013
File No. – N° de dossier CAC10031544	
L'invitation prend fin – Solicitation Closes at – à 23 h 59 on – le 18 octobre 2013	Time zone Fuseau horaire Eastern Daylight Time (EDT) / Heure avancée de l'Est (HAE)
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine <input type="checkbox"/> Destination <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to - Adresser toutes questions à Solinda Phan	
Telephone No. – N° de téléphone 819-956-1363	
Email – Courriel Solinda.phan@ssc-spc.gc.ca	
Delivery required - Livraison exigée Voir aux présentes	Delivered Offered – Livraison proposée
Destination – of Goods, Services, and Construction Destination – des biens, services et travaux Voir aux présentes	
Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Facsimile No. – N° de télécopieur	
Telephone No. – N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)- Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature Date_	



La présente modification vise à répondre aux questions de l'industrie et à modifier l'annexe A – EDT.

Le Canada reconnaît qu'il reste quelques questions à régler dans une modification subséquente.

Question 15:

En ce qui a trait au mandat qui consiste à « assurer l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement de base en matière d'infrastructure de TI », la DP indique à la section 3 de l'annexe A, que :

- « • L'entrepreneur aura fait la preuve de sa crédibilité auprès des fournisseurs rattachés au secteur mondial des TI, pour avoir exécuté des contrats aussi bien avec des sociétés nord-américaines que dans des pays ou régions particulièrement présents aujourd'hui dans la chaîne d'approvisionnement en TI comme l'Inde, la Chine, le Vietnam, la Corée du Sud, etc.).
- L'entreprise retenue sera présente physiquement dans le monde entier, avec des bureaux sur chaque continent et notamment dans les régions où les fournisseurs du secteur des TI sont particulièrement actifs. »

Bien que de nombreuses sociétés travaillent pour de nombreuses entreprises en technologie mondiales, cette exigence ne reflète pas clairement de quelle façon les achats de TI sont effectués. À moins que le Canada souhaite des solutions hautement personnalisées, ce qui est très peu probable. SPC s'appuiera sur les normes de l'industrie et les nombreux fournisseurs pour se livrer concurrence pour votre marché. Bon nombre des fabricants de matériel d'origine (FMO) ne sont pas intégrés verticalement et sous-traitent une grande partie de leurs processus. Il n'est peut-être pas raisonnable de s'attendre qu'en tant qu'acheteur de TI, SPC participera à la production jusqu'au niveau des composants (p. ex. circuits imprimés, comme il est mentionné dans la DP). De plus, cette notion ne reflète pas l'intention déclarée dans la DP d'utiliser les références standard. Il existe d'autres moyens standard de l'industrie pour assurer l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement sans avoir à ajouter « dans les régions où les fournisseurs du secteur des TI sont actifs ». Nous suggérons également que le Canada conserve des points de présence dans ces régions. Cette exigence devrait être supprimée.

Réponse 15:

Le Canada n'apportera pas le changement demandé parce qu'il est important de veiller à ce que la structure organisationnelle de l'entrepreneur soit d'envergure internationale et à ce que son personnel ait acquis des compétences et une expérience à la mesure, pour s'être familiarisé avec les rouages complexes de la chaîne d'approvisionnement en TI de la fabrication jusqu'à la livraison. Cela est surtout le cas vu le mandat de SPC relativement à l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement en ce qui concerne la fourniture de l'infrastructure de TI du GC.

Les critères obligatoires O2 et O7 portent sur ces exigences.

Question 37:

En examinant en détail la demande de propositions, nous avons noté deux importantes exigences concernant l'énoncé des travaux stipulées à l'annexe A, qui ne sont pas incluses dans les exigences obligatoires ou cotées indiquées. Les exigences visées sont, plus précisément, les suivantes :

- a. Concernant les partenariats publics-privés, à la page 4 de 23 de l'annexe A, Phase 3, point b, qui s'énonce comme suit : « recours possible à un partenariat entre le secteur public et le secteur privé pour la construction d'un nouveau centre de données opérationnel qui sera mis en service vers 2016-2017 ».
- b. Concernant l'assurance de la chaîne d'approvisionnement, à la page 5 de 23 de l'annexe A, Section 3 Besoin, le quatrième paragraphe stipule : « sa structure organisationnelle [de l'entrepreneur] doit être d'envergure internationale, et son personnel doit avoir acquis des compétences et une expérience à la mesure, pour s'être familiarisé avec les rouages complexes de toute la chaîne d'approvisionnement (...) depuis la fabrication d'un composant ou d'une carte donnée jusqu'à



l'assemblage et la livraison de l'équipement tout entier, sans oublier les questions logistiques. (...) L'entrepreneur aura fait la preuve de sa crédibilité auprès des fournisseurs rattachés au secteur mondial des TI, pour avoir exécuté des contrats aussi bien avec des sociétés nord-américaines que dans des régions ou des pays particulièrement présents aujourd'hui dans la chaîne d'approvisionnement en TI, comme l'Inde, la Chine, le Vietnam et la Corée du Sud ».

Veuillez confirmer si nous pouvons nous attendre à de futures modifications à la demande de propositions pour inclure ces exigences cotées et/ou obligatoires connexes aux points susmentionnés.

Réponse 37:

Non. Le Canada n'apportera pas le changement demandé.

- a. La référence aux partenariats public-privé (page 4 de 21 de l'annexe A) n'est faite qu'à titre d'information.
- b. L'exigence selon laquelle « son personnel [de l'entrepreneur] doit avoir acquis des compétences et une expérience à la mesure, pour s'être familiarisé avec les rouages complexes de toute la chaîne d'approvisionnement (...) depuis la fabrication d'un composant ou d'une carte donnée jusqu'à l'assemblage et la livraison de l'équipement tout entier, sans oublier les questions logistiques » est traitée à la section 4.2.5 de la DP, qui précise que les ressources ne seront évaluées qu'après l'attribution du contrat quand l'entrepreneur devra accomplir des tâches précises.

L'exigence selon laquelle « L'entrepreneur aura fait la preuve de sa crédibilité auprès des fournisseurs rattachés au secteur mondial des TI, pour avoir exécuté des contrats aussi bien avec des sociétés nord-américaines que dans des régions ou des pays particulièrement présents aujourd'hui dans la chaîne d'approvisionnement en TI, comme l'Inde, la Chine, le Vietnam et la Corée du Sud » est traitée dans les critères d'évaluation O2 et O7. Voir la réponse à la question 15.

Question 39 :

Énoncé des travaux, page 5 de 23, de l'annexe A, Section 3 Besoin : « Reconnaissant que les TI constituent un produit de base très semblable aux moyens de déplacement, l'entrepreneur aidera Services partagés Canada et d'autres ministères fédéraux à acquérir des biens et services informatiques. La structure organisationnelle [de l'entrepreneur] doit être d'envergure internationale, et son personnel doit avoir acquis des compétences et une expérience à la mesure, et s'être familiarisé avec les rouages complexes de toute la chaîne d'approvisionnement, (...) depuis la fabrication d'un composant ou d'une carte jusqu'à l'assemblage et la livraison de l'équipement tout entier, sans oublier les questions logistiques ». Services partagés Canada attache à ce point une grande importance, son mandat étant d'assurer l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement entourant l'infrastructure des TI de base du gouvernement du Canada.

- L'entrepreneur aura fait la preuve de sa crédibilité auprès des fournisseurs rattachés au secteur mondial des TI, pour avoir exécuté des contrats aussi bien avec des sociétés nord-américaines que dans des régions ou des pays particulièrement présents aujourd'hui dans la chaîne d'approvisionnement en TI, comme l'Inde, la Chine, le Vietnam et la Corée du Sud.
- L'entreprise de l'entrepreneur sera présente physiquement dans le monde entier, avec des bureaux sur chaque continent et notamment dans les régions où les fournisseurs du secteur des TI sont particulièrement actifs.
- L'entrepreneur aura démontré sa capacité à établir et à exécuter d'importants contrats d'approvisionnement en éléments d'infrastructure (composants matériels, logiciels, etc.) et en services connexes.

Le gouvernement du Canada et Services partagés Canada ont suffisamment accès aux informations de référence disponibles par différents canaux, mais ils souhaitent étendre cet accès auprès de sociétés dont le modèle d'entreprise est centré sur l'exécution de marchés d'approvisionnement. Services



partagés Canada accorde une importance primordiale à la sous-traitance, à l'approvisionnement fondé sur les services et aux relations avec les fournisseurs.

- La principale source de revenus de l'entrepreneur proviendra de mandats d'approvisionnement direct, de négociation, de passation de marchés et d'exploitation.
- L'entrepreneur disposera d'un groupe-conseil bien établi et digne de confiance spécialisé en matière d'analyse comparative des services de TI.

Veillez préciser si le Canada recherche une expérience directe de fabrication (fabricant de composants et de circuits imprimés) qu'aurait le soumissionnaire, ou s'il recherche des experts-conseils expérimentés et qui comprennent ce qu'est une chaîne d'approvisionnement en TI mondiale, avec une pratique en matière de fabrication.

Réponse 39:

Section 1 de l'annexe A – L'énoncé des travaux indique que le besoin vise l'attribution d'un contrat portant sur la prestation, selon la demande, de conseils spécialisés et de services connexes afin d'appuyer les activités continues de transformation de SPC et du GC en général. Autrement dit, le Canada ne recherche pas une expérience directe de fabrication (p. ex. composants et circuits imprimés). Le Canada recherche une organisation qui comprend bien les pratiques de la chaîne d'approvisionnement en TI à l'échelle mondiale, y compris les processus de fabrication, les enjeux et les risques et l'expérience de l'élaboration de stratégies de sélection des fournisseurs et de méthodes d'approvisionnement.

Voir les réponses aux questions 15 et 37.



Modification 031

À la page 5 de 21 de l'annexe A – EDT, Section 3, Besoin, cinquième paragraphe, première puce :

Supprimer au complet.

Insérer :

- Une importante source de revenus de l'entrepreneur proviendra de mandats d'approvisionnement direct, de négociation, de passation de marchés et d'exploitation.